

Contribution CGT-Force Ouvrière à l'Assemblée Générale (AG) du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) du mardi 8 Février 2022

La CGT-Force Ouvrière accorde une attention toute particulière à l'Assemblée Générale du CNIS car cette réunion plénière annuelle constitue un temps fort dans l'activité de l'appareil statistique français :

- tant en amont, dans la définition des programmes et dans leur élaboration prenant en compte dans la mesure du possible les attentes et les besoins des usagers,
- qu'en aval, dans la diffusion des informations et des analyses recueillies.

Dans le prolongement des travaux menés par les différentes formations de travail du CNIS, l'Assemblée Générale doit en effet examiner minutieusement les projets retenus.

Les représentants CGT-Force Ouvrière, qui participent aux Formations ou Groupes de Travail, aux réflexions du Cnis n'ont pas manqué de saluer l'intérêt des travaux menés.

FO est particulièrement attentive à ce que l'appareil statistique public ne puisse être détourné de son objet et de ses missions et dévoile ainsi l'image la plus fidèle de la réalité économique et sociale. Dans toute démocratie, il importe de livrer les outils nécessaires aux acteurs pour apprécier les situations. En ce sens, la CGT-Force Ouvrière tient particulièrement à ce que ce service public, doté des effectifs et des moyens en adéquation avec ses missions, conserve son indépendance et ne puisse être d'une quelconque manière, instrumentalisé dans la mesure de l'évolution des prix ou de l'emploi.

Alors que les cours du pétrole atteignent leurs plus hauts niveaux historiques, la hausse brutale des prix des carburants qui en résulte vient une nouvelle fois impacter fortement le pouvoir d'achat des salariés, en particulier les plus modestes.

Cette situation renvoie à l'impératif de renforcer notre souveraineté énergétique tout en répondant aux impératifs de la transition climatique, par des investissements dédiés, dans le cadre du dialogue pour sécuriser l'emploi. Cela doit poser aussi le débat de l'avenir du Service Public de l'Énergie, de son Statut et de la nécessité d'en faire un outil au service de l'intérêt général et de la lutte contre le réchauffement climatique.

La transition énergétique ne pourra réussir qu'à la condition expresse que chacun y joue son rôle, avec à l'appui, une véritable politique de promotion et d'accompagnement de l'industrie française et de ses salariés. Pour être juste, la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de l'emploi. Les salariés doivent aussi être acteurs des transformations d'activité. Un effort gigantesque doit être mis en œuvre sur la formation afin d'offrir à chaque salarié une opportunité dans les futurs métiers. FO revendique la mise en place d'un Observatoire de la transition énergétique afin d'obtenir des engagements et de garantir la localisation en France des investissements réalisés dans le cadre de cette transition.

La relance et la réindustrialisation doivent également conduire à préserver et renforcer les moyens du service public et de santé, d'éducation nationale, d'aménagement du territoire et d'environnement et conforter les services publics de proximité, élément incontournable de l'attractivité des territoires, à l'encontre des choix qui prévalent depuis trop longtemps.